

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le onze avril à dix neuf heures, le conseil municipal s'est réuni à la salle de réunion, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique CHABREYROU, Maire.

Étaient présents : Mmes CHABREYROU, BARBUT, M. DESCAT, Mme BRUNE, MM. PACK, EYTIER, Mme LAVAUD, MM. THORAVAL, M. MERCIER, Mme CHABREYRON, M. PUGET, Mme DELAMARRE-SOULAS, M. COWEZ, Mmes GAILLARD-CHABROL, DOUBLET.

Étaient absents : Mmes REYNAUD (pouvoir à Mme DELAMARRE), BUCKENHAM (pouvoir à Mme GAILLARD-CHABROL), M. SAILLARD (pouvoir à M. DESCAT)

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

Madame BRUNE est élue secrétaire de séance

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 et le Décret n° 2021-1311 du 07 octobre 2021, supprimant le compte rendu des séances du conseil municipal et prescrivant l'affichage d'une liste des délibérations examinées en séances, ces dernières sont :

Approbation des comptes de gestion 2023 :

2024017 Lotissement Les Acacias

2024018 Commune

Approbation des Comptes Administratifs 2023 :

2024019 Lotissement Les Acacias

2024020 Commune

Affectation des résultats 2023

2024021 Lotissement Les Acacias

2024022 Commune

2024023 Vote des taux des impôts locaux 2024

Vote des budgets 2024 sous nomenclature M57 :

2024024 Lotissement Les Acacias

2024025 Commune

2024026 Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57

2024027 Mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

2024028 Remboursement des frais de déplacements des agents

2024029 Participation financière aux séjours sportifs organisés par l'Association Sportive du Collège de Tocane Saint Apre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 05.